

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Sur la demande qui nous en est faite, nous reproduisons ci-après les télégrammes échangés à l'occasion de la Saint-Albert :

Consul de France, Monaco,
 à S. A. S. le Prince de Monaco.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse Sérénissime les très respectueux hommages de la Colonie française et les vœux qu'elle tient à exprimer pour le bonheur de Votre Altesse, de Son Altesse Madame la Princesse Alice et de Son Altesse le Prince Louis, ainsi que pour la prospérité de la Principauté. Votre Altesse voudra bien me permettre d'y joindre l'hommage personnel de mon respect.

Aide de Camp, à Consul France, Monaco.

Le Prince accueille avec plaisir les félicitations que vous Lui adressez au nom des Français de la Principauté. Son Altesse est toujours très sensible aux sentiments qui Lui sont exprimés par la Colonie française qui ne cesse de participer au bon renom de Monaco.

Vice-Consul d'Italie,

à Aide de Camp Prince de Monaco (Marchais).

Les Italiens résidant à Monaco me prient de vous transmettre pour Son Altesse Sérénissime le Prince leurs vifs sentiments de reconnaissance pour tous les bienfaits dont ils jouissent dans la Principauté, leurs vœux sincères et leurs respectueux et dévoués hommages.

Vice-Consul, DE ANGELIS.

Aide de Camp, à Vice-Consul d'Italie,
 Monaco (Principauté).

Le Prince a reçu avec satisfaction les souhaits de la Colonie italienne que vous Lui avez transmis. Son Altesse vous remercie sincèrement et renouvelle aujourd'hui, l'assurance de Sa particulière sympathie pour vos compatriotes.

Samedi dernier, ainsi que nous l'avons annoncé, a été offert à M. André, le nouveau Consul de France à Monaco, le banquet de bienvenue dont MM. les membres du Comité de Bienfaisance de la Colonie française avaient pris l'initiative. Cette fête a été des plus brillantes et des plus cordiales. M. le Consul la présidait, ayant à ses côtés M^{me} Marion et M^{me} Lucas, et autour de lui M. Marion, président du Comité français, ainsi que les membres du bureau actuel et des anciens bureaux. Les salons du restaurant du Helder avaient été, pour la circonstance, pavoisés avec un goût exquis aux couleurs françaises et monégasques. Un grand nombre de notabilités de la Colonie française et plusieurs dames assistaient au banquet dont le menu excellent a été servi avec autant d'ordre que d'élégance.

Au champagne est arrivé S. Exc. M. le Gouverneur Général, dont l'entrée a été saluée par d'unanimes applaudissements.

M. Marion, président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, a remercié Son Excellence de sa visite, et, après avoir adressé un hommage aux dames françaises présentes, il a porté la santé de M. André.

L'honorable Consul de France a répondu à ce toast par l'allocution suivante :

Monsieur le Gouverneur Général,
 Monsieur le Président,
 Mesdames, Messieurs,

Je dois tout d'abord remercier M. le Président du Comité de Bienfaisance, des paroles aimables qu'il vient de prononcer en me souhaitant la bienvenue dans la Principauté.

Je n'y répondrai que par peu de mots, ma réserve, se justifiant par une terreur instinctive d'un désastre oratoire et par la crainte légitime de provoquer un rapprochement qui s'imposerait naturellement à votre esprit et qui serait loin d'être à mon avantage, je le reconnais.

On a beau être modeste, on ne s'expose pas de gaieté de cœur à certains jugements quelque justes et impartiaux qu'ils puissent être.

Or, pendant dix ans vous avez été bercés par l'éloquence prestigieuse de mon regretté prédécesseur ; pendant dix ans vous avez été sous le charme de sa parole chaude, vibrante, colorée !

Malheureusement pour moi, la bonne fée qui présida à la naissance de M. Glaize, qui lui fut prodigue de ses dons, et le sacra orateur, écrivain, poète, cette bonne fée passa loin de mon berceau.

Et cependant moi aussi j'aurais voulu vous dire en phrases inspirées et en termes éloquentes toute la joie, toute l'émotion et toute la fierté que j'éprouve devant cette manifestation de sympathie. Je sais bien qu'elle est avant tout une explosion de vos sentiments patriotiques, un témoignage éclatant de votre attachement à la mère-patrie ; je sais que l'idée initiale de ce banquet est née du désir de fêter le représentant de la France. Mais si j'y associe ma personne et si j'en ressens quelque orgueil, aurez-vous le courage de m'en blâmer ? Quoi qu'il en soit, et ma personne et le Consul unis dans un même sentiment de gratitude vous prient, mes chers compatriotes, d'accepter mes remerciements très sincères.

A vous, MM. les membres du Comité de Bienfaisance qui poursuivez avec tant de dévouement et tant d'abnégation une œuvre belle entre toutes ; à vous dont la charité inlassable va tous les jours au devant de quelque infortune à soulager et qui pratiquez ainsi le patriotisme sous sa forme la plus noble et la plus élevée, j'aurais voulu apporter un don de joyeux avènement. J'aurais voulu vous annoncer le succès des efforts tentés en commun près de M. le Ministre des Affaires Etrangères en vue d'obtenir une subvention de l'Etat. Hélas ! une telle bonne fortune ne m'était pas réservée. Un de vos membres des plus distingués a, à la vérité, obtenu une quasi promesse. Mais il faut bien le dire, entre une promesse et sa réalisation il y a toujours un peu de marge. Non pas qu'il faille douter le moins du monde de la sollicitude et de la bonne volonté des Ministres en général ; je veux dire simplement que les Ministres eux-mêmes sont souvent rendus impuissants par mille bonnes raisons, telles que des difficultés budgétaires, des engagements antérieurs... que sais-je encore ! Le mieux est donc pour le moment d'attendre patiemment une solution favorable qui ne saurait tarder.

Je voudrais terminer cette allocution, dont l'ampleur a dépassé mes prévisions, par l'expression d'un vœu auquel je vous prie ardemment de vouloir bien vous associer. Je souhaite que ces relations entre la Colonie française et son Consul, nouées sous d'aussi heureux auspices, se continuent dans l'avenir, cimentées par une cordialité et une confiance réciproques.

M. le Gouverneur Général, je viens après M. le Président vous remercier d'avoir bien voulu vous départir un instant de la réserve où vous êtes tenu par vos hautes fonctions, et, ne perdant jamais de vue que vous êtes Français, d'être venu au milieu de cette famille française

prendre votre part de son enthousiasme patriotique et réjouir vos yeux par la contemplation de nos couleurs nationales, mêlées à celles du pays dont vous êtes le plus haut dignitaire.

A vous, mesdames, doivent aller aussi nos remerciements et notre reconnaissance pour avoir consenti à rehausser l'éclat de cette fête par votre grâce, vos charmes et votre élégance.

Je lève mon verre en l'honneur de notre vénéré Chef de l'Etat, M. Loubet, Président de la République française, en l'honneur de LL. AA. SS. le Prince Albert, la Princesse Alice et le Prince Héritaire, et je prie M. le Gouverneur Général de vouloir bien Leur transmettre les vœux que la Colonie française forme pour Leur bonheur personnel et pour l'avenir de la Principauté.

Après les chaleureux applaudissements qui ont accueilli ce discours, S. Exc. M. le Gouverneur Général a pris la parole. Il a commencé par remercier des sentiments qui venaient d'être exprimés par M. Marion et par M. le Consul de France et a dit qu'il transmettrait en haut lieu l'hommage des respects et des vœux à l'adresse de S. A. S. le Prince Albert 1^{er} et de la Famille Souveraine. Après avoir rappelé qu'il devait à ses longs services envers la France l'insigne honneur des fonctions que le Prince lui avaient confiées, il a payé son tribut à la mémoire de M. Glaize et levé son verre en l'honneur de M. André, le nouveau Consul, déjà précédé d'une réputation de savoir, de prudence et de loyauté. M. le Gouverneur ajoute qu'il saisit cette occasion de remercier le Comité de Bienfaisance français de tout ce qu'il fait pour soulager les malheureux et de l'union exemplaire qui préside au renouvellement annuel de son bureau, à ses délibérations et à ses relations avec l'autorité consulaire et avec le Gouvernement monégasque.

Ces paroles sont très applaudies, et, après quelques nouveaux toasts portés à l'œuvre du Comité de Bienfaisance et au nouveau Consul par MM. Valentin, le D^r Lucas et Alfred Mortier, la réunion prend fin au milieu de la plus franche et la plus aimable cordialité.

La fête traditionnelle de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, a été célébrée dimanche par toutes les Sociétés artistiques de la Principauté, avec un particulier éclat.

A la messe qui a été dite à 9 heures à la Cathédrale, se sont fait tour à tour entendre la Société Philharmonique, la Société Chorale, la Lyre Monégasque et la Estudiantina Monégasque. S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. Georges Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer et une nombreuse assistance de fonctionnaires et de notabilités de Monaco étaient présents à la cérémonie.

A l'issue de la messe, les Sociétés réunies en cortège se sont rendues devant l'Hôtel du Gouvernement et après le défilé ont regagné leur siège social.

A midi, un banquet a réuni les membres de la Société Philharmonique, sous la présidence de M. le Ch^r de Loth. Les présidents et chefs de musique des autres Sociétés avaient été invités et ont pris part à cette fête confraternelle.

A 2 heures, M. le Gouverneur Général, accompagné de M. le Comte Gastaldi qui, pour la première fois, assiste à ces agapes, a fait son entrée dans la salle aux acclamations de tous les convives. Son Excellence a prononcé une allocution au cours de laquelle il a assuré les Sociétés et en particulier la Philharmonique de toute la bienveillance de Leurs Altesses Sérénissimes.

L'après-midi a été marquée par une matinée lyrique et dramatique fort attrayante qui avait été organisée au théâtre des Variétés par la Société Chorale l'*Avenir*, avec le concours dévoué de plusieurs excellents solistes de l'orchestre du Casino et de divers amateurs monégasques. A cette matinée assistaient les familles des sociétaires et, dans une loge réservée, M. et M^{me} Olivier Ritt, M. l'ambassadeur Roustan et M. le Comte Gastaldi. Les artistes, ainsi que la Société Chorale, dirigée avec talent par M. Nef, ont été fort applaudis.

Comme les années précédentes, un grand banquet offert par les membres de la Chorale, a eu lieu à 7 heures et demie dans la vaste salle à manger de l'hôtel Prince de Galles. Plus de deux cents convives étaient présents, et nous avons remarqué parmi eux M. le chanoine Mercier, curé de la Cathédrale, et M. le Ch^{er} de Loth qui étaient assis auprès de M. Félix Gindre, le sympathique et dévoué président de la Société.

Au dessert, S. Exc. M. le Gouverneur Général, Président d'honneur de la Chorale, est arrivé, salué par les applaudissements de tous les assistants. Plusieurs discours ont été prononcés. M. Gindre a d'abord remercié M. le Gouverneur d'avoir bien voulu honorer de sa présence la matinée artistique et le banquet de la Société. Après avoir exprimé sa gratitude pour la haute protection dont la Famille Souveraine entoure les Sociétés artistiques de la Principauté, l'honorable Président lève son verre en l'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes. Une longue ovation souligne ce toast. M. Gindre boit ensuite successivement à S. Exc. M. le Gouverneur Général, à M. le comte Gastaldi, le très honoré et estimé maire de Monaco; au vénéré curé Mercier; aux Présidents des Sociétés monégasques; au Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française; à M. Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration, et à M. Georges Bornier, Directeur Général de la Société des Bains de Mer; aux éminents artistes de la Société Chorale; aux représentants de la Presse locale; aux membres honoraires; aux artistes lyriques qui ont assuré le succès de la matinée du Théâtre des Variétés; à M. le chevalier Ferri qui a fait un don des plus artistiques à la Société; enfin à toutes les personnes présentes et à la bonne harmonie qui règne dans la Société Chorale.

Des applaudissements accueillent les paroles du président de la Chorale, après lequel M. le Gouverneur Général prend la parole pour exprimer le plaisir qu'il éprouve chaque année à cette fête, ajoutant que les Sociétés artistiques de la Principauté et en particulier l'*Avenir* eussent certainement fait le plus grand honneur à ce pays s'il avait été possible de les faire entendre dans la grande salle des fêtes de l'Exposition Universelle de Paris. Son Excellence remercie M. Gindre des paroles qu'il a prononcées à l'adresse de la Famille Princière et lève son verre à la santé du président, des membres honoraires et des membres actifs de la société Chorale.

Cette allocution, chaleureusement applaudie, est suivie de quelques autres toasts prononcés par M. le chanoine Mercier, MM. Noghès, Bellinzona, chevalier Ferri et Jules Michel. Plusieurs morceaux, merveilleusement interprétés, sont ensuite chantés par les sociétaires, sous la direction de leur habile chef, M. Nef, et ce concert improvisé termine de la plus agréable manière la fête de la Sainte-Cécile, chère à tous nos artistes.

L'*Estudiantina Monégasque*, qui a assisté dimanche dernier, avec les autres Sociétés musicales à la messe de la Sainte Cécile, donnera son banquet traditionnel dimanche prochain 2 décembre. A cette occasion, un concert qui promet d'être des plus attrayants sera organisé et le banquet sera suivi d'une sauterie intime à laquelle sont invitées les familles des sociétaires.

M. le docteur Colignon, villa Carensina à Monte Carlo; M. le docteur Sim, villa Ciro's à Monte Carlo, et l'Hôtel Victoria à Monte Carlo, viennent d'être reliés au réseau téléphonique de la Principauté.

Passant du sévère au plaisant, la direction du théâtre de Monte Carlo nous a donné pour la deuxième représentation de comédie, une bouffonnerie des plus amusantes, *La Layette* de M. A. Sylvane, un vaudevilliste de la bonne école: la pièce a vivement amusé le public, assez nombreux en dépit de la bourrasque qui s'était abattue mardi dernier sur la côte d'azur.

Le point de départ de l'intrigue de *La Layette* est tout à fait d'actualité: en effet, à l'instar du sénateur Piot, M. Larousse, président de la Ligue pour la repopulation de la France, cherche un moyen pour repeupler; et mettant d'accord ses actes avec ses principes, M. Larousse donne le bon exemple en promettant à sa fille qui est mariée la somme de vingt-cinq mille francs pour « la layette » à la naissance de chacun de ses petits enfants. Son gendre, Letourneux, alléché par cette prime d'encouragement, l'a ainsi rendu quatre fois grand père en quatre ans. Le rideau se lève au moment où Letourneux vient de doter son beau-père d'un cinquième nouveau-né. Mais le président de la Ligue pour la repopulation trouve que son gendre repeuple un peu trop et il se refuse à payer la nouvelle prime de vingt-cinq mille francs que Letourneux lui réclame. Il serait trop long de narrer comment le mari dans un accès de colère déserté le foyer conjugal pour se lancer dans le monde de la fête, comment l'honorable M. Larousse se trouve mêlé à cette existence interlope et comment tout se termine chez le commissaire de police à la satisfaction générale.

Il nous suffira de dire que la pièce a obtenu un succès de fou rire grâce à la drôlerie qui y est dépensée sans compter, et grâce aussi à une interprétation absolument hors pair en tête de laquelle il convient de citer M. Tarride, qui est à l'heure actuelle un de nos premiers comédiens comiques; M. Matrat qui est doué d'une fantaisie irrésistible; M^{lle} Marcelle Lender, ravissante et jolie au possible dans le rôle un peu épisodique d'Olga. Nommons encore MM. Rambert, Maury, Deroz, Dorival, M^{lles} Mauraz, Joissant et Murger qui complétaient excellemment un ensemble de premier ordre.

Le premier concert classique peut être considéré comme le signal de la reprise du mouvement artistique sur le littoral. L'importance de ces manifestations d'art, la réputation légitime et la phalange orchestrale de Monte Carlo, le renom aujourd'hui européen des auditions, tout contribue à en assurer le succès.

Pour sa séance d'ouverture, M. Léon Jehin avait composé un magnifique programme. C'a été tout d'abord la *Symphonie héroïque* de Beethoven, vaste et magistrale composition ayant toute l'ampleur d'une fresque; et d'ailleurs ne dit-on pas que c'est le génie militaire de Bonaparte qui inspira ce monument musical à Beethoven? L'orchestre a interprété avec beaucoup d'intensité et de puissance l'allegro héroïque du début ainsi que l'admirable marche funèbre qui suit. Nous avons eu ensuite plusieurs auditions nouvelles qui témoignent chez M. Léon Jehin du désir de chercher sans cesse de l'inédit: c'est ainsi que la scène des « filles-fleurs » de *Parsifal* a beaucoup intéressé par ses recherches harmoniques et par la troublante impression qui s'en dégage; à noter aussi

au Printemps du remarquable compositeur Goldmark que M. Jehin a dirigé avec autant de netteté que de charme, puis encore, pour terminer le concert, la pittoresque valse de *Méphisto* de Liszt, composée d'après un épisode du *Faust* de Lenau et dont l'exécution hérissée de difficultés a été enlevée à la pointe de l'archet par les brillants virtuoses de M. Jehin. Des applaudissements unanimes ont salué la fin de ce superbe concert.

La Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. nous fait connaître que les trains de luxe L. 21 et L. 22 auront lieu jusqu'au 11 décembre prochain, savoir:

Train L. 21, au départ de Paris, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Train L. 22, au départ de Vintimille, les dimanche, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

A partir du 12 décembre, l'un et l'autre seront mis en marche tous les jours.

Les trains Nice-Vienne, L. 25 et 26 marchent tous les jours entre Cannes et Vintimille.

Jusqu'au 15 janvier, les trains Nord-Sud-Brenner ont lieu trois fois par semaine, entre Nice et Vintimille; le train L. 27, les dimanche, mardi et jeudi; le train L. 28, les lundi, mercredi et samedi.

A partir du 15 janvier, ils auront lieu tous les jours.

Dans ses audiences des 20 et 23 novembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Tosello Jean, né à Limone (Italie) le 5 décembre 1875, manoeuvre, sans domicile, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Durand Louis, né à Montpellier (Hérault) le 15 novembre 1848, journalier, sans domicile, six jours de prison et 16 fr. d'amende (même délit);

Merchat Jean, né à Mazan (Ardèche) le 18 juillet 1845, représentant de commerce à Nice, un mois de prison et 32 francs d'amende (même délit avec récidive);

Bernis Oreste, né le 20 mai 1856 à Stiva, province d'Arezzo (Italie), journalier, sans domicile fixe, quinze jours d'emprisonnement pour mendicité.

Jeudi 29 Novembre 1900, à 2 heures 1/2 du soir

2^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

En Eté, symphonie n° 9 (1^{re} audition)... J. Raff.
Ouverture de Concert (1^{re} audition)... Julius Rietz.
Psyché, fragments symphoniques (1^{re} aud.)... César Franck.
Les Murmures de la Forêt (Siegfried)... Wagner.
Catalonia, suite populaire espagnole... J. Albeniz.
 (Première audition).

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Service d'Hiver du 8 Novembre 1900

BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de midi.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, 6 h. 35 matin.

Monte Carlo, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, et correspondances pour la voie de Brindisi, Autriche, Russie méridionale, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Nice à Marseille, 6 h. 35 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, 12 h. 30 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Nice, Antibes Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), Cette à Bordeaux, 2 heures soir.

Menton, 2 heures soir.

La Turbie, 2 heures soir.

Italie et voie de Brindisi, Autriche, Russie méridionale, 2 heures soir.

Villefranche-sur-Mer, Nice à Marseille, Lyon à Paris, Cette à Bordeaux, 6 h. 15 soir.

Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, St-Jean, Nice, Grasse, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 9 heures 10 soir.

Menton, Italie, Nice à Marseille, Nice, 11 h. 5 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE
APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Italie, Autriche, 8 h. 50 matin.
La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Etranger, 8 h. 50 matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Nice, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, 2 h. 5 soir.
Monte Carlo, 2 h. 5 soir.
Paris, Lyon à Marseille, Bordeaux, Toulouse, Marseille à Nice, Antibes, Nice, Saint-Jean, Etranger, 4 h. 40 soir.
Turbie, 4 h. 40 soir.
Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, 4 h. 40 soir.
Italie, Autriche, 4 h. 40 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO
et vice-versa

1^{er} Départ, 7 heures mat. ; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.
2^e Départ, 8 h. 30 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 25 mat.
3^e Départ, 1 h. 50 soir ; retour à Monaco, 2 h. 45 soir.
4^e Départ, 4 h. 10 soir ; retour à Monaco, 5 h. 5 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du Bureau.
La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la troisième levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.
Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de midi.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, Cabbé-Roquebrune, Vintimille et Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, la Russie méridionale pour la voie de Brindisi, 6 h. 30 matin.
La Turbie et Nice, 6 h. 30 matin.
Menton, 12 h. 35 soir.
La Turbie, Beaulieu, Nice, Cagnes, Antibes, Nice à Marseille, Lyon, Paris rapide, France et Etranger (voie du Nord), ligne de Cette à Bordeaux, Grande-Bretagne et Amérique (voie de France), 1 h. 50 soir.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille Gare, Vintimille à Gênes, correspondance pour l'Italie, l'Autriche, Russie méridionale et voie de Brindisi, 1 h. 50 soir.
Nice, 1 h. 50 soir.
Nice à Marseille, Cette à Bordeaux, France Sud, Est et Ouest, 6 h. soir.
Villefranche-sur-Mer et Saint-Jean, 6 h. soir.
Nice à Marseille, Marseille à Paris, France et Etranger, voie du Nord, 9 h. soir.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, Nice, Marseille et Lyon, 9 h. soir.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Vintimille, Italie, Autriche, Russie méridionale et correspondance pour la voie de Brindisi, 11 h. 10 soir.
Nice à Marseille, Marseille à Lyon, correspondance pour toute la France et l'Etranger (voie du Nord), 11 h. 10 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-s-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 heures matin.
Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.
Ligne de Lyon à Marseille, Antibes, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Monaco, 2 h. 15 soir.
Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, France et Etranger, Menton, Italie, 4 h. 50 soir.

SERVICE A PIED DE MONTE CARLO A MONACO
et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco
7 h. 25 matin, 8 h. 55 matin, 2 h. 15 soir, 4 h. 35 soir
Heures de départ des courriers pour Monaco
7 h. 30 matin, 8 h. 55 matin, 2 h. 15 soir, 4 h. 45 soir.
La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.
La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

Lettre de Paris

Paris, 26 novembre 1900.

La séance annuelle publique de l'Académie des Beaux-Arts a réuni comme d'habitude une assistance nombreuse autant qu'élégante. La musique et l'éloquence se sont partagé les frais de la journée. On a commencé par l'exécution d'*Andromède*, cantate sage et soignée dans le style de l'école de M. Mouquet, pensionnaire de Rome : on y sent une certaine habileté de facture sans néanmoins l'envergure des grandes inspirations. Souhaitons à M. Mouquet de se révéler dans une œuvre plus personnelle et plus hardie.

Mais la musique se tait et c'est maintenant la proclamation des grands prix de peinture, de sculpture,

d'architecture, de gravure en taille douce, de composition musicale, et des prix décernés en vertu des diverses fondations.

Les grands prix de Rome pour la peinture sont : M. Fernand Sabatté, premier grand prix ; M. Henri Rousseau, premier second grand prix ; M. Azéma, 2^e second grand prix.

En sculpture, c'est M. Landowski, qui remporte le premier grand prix, MM. Legrand, Subre, obtiennent le premier second grand prix et le 2^e second grand prix.

L'architecture produit MM. Paul-Marie Bigot, premier grand prix ; Bernard, premier second grand prix ; Charles Lemaesquier, 2^e second grand prix.

MM. Quidor, Delzers, Dupont, reçoivent les prix pour la gravure en taille douce.

C'est M. Florent Schmidt qui, pour la composition musicale, se place en tête, avec derrière lui, MM. Cunc, Albert Berthelin.

Le prix Leprince de 2,800 francs est partagé entre MM. Sabatté, Landowski, Bigot et Quidor,

M. René Dubos obtient 1,500 francs, prix Deschaumes. Le prix Bordin est attribué à M. Constant-Pierre.

MM. Mary Benner, peintre, et M. Crocé-Spinelli, compositeur de musique, se partagent le prix Trémont, c'est-à-dire deux mille francs.

Le prix Georges Lambert, 1,600 francs, est le prix des dames : Mmes Colin, Chambard, Leveillé et Thierry-Ladrangé l'ont partagé.

Puis M. Normand, président de l'Académie des Beaux-Arts, fait l'éloge des académiciens décédés. Falguière et Vollon : Falguière, né à Toulouse, s'en vint à Paris où, en 1859, il emporta le prix de Rome. A Rome, il se rencontra avec Carpeaux, Chapu, Elie, Delaunay ; pendant sa dernière année de pensionnaire, il envoya une œuvre magistrale : le *Vainqueur au combat de coqs*. Il a produit depuis les statues de saint Vincent-de-Paul et de Lamartine, de La Rochejacquelein et de Gambetta, du cardinal de Lavignerie, la *Junon*, et une série admirable de bustes. Il était aussi peintre et musicien.

Vollon, d'après M. Normand, était un infatigable chercheur, un dévot de la forme et de la couleur. Voilà un éloge qui peut caractériser bien des peintres.

C'est ensuite le tour de M. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie. Il commence la lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux du comte Henri Delaborde. On sait que M. Larroumet est un admirable lecteur et un esprit exquis. Il a charmé l'auditoire qu'il n'a point lassé, malgré sa longue notice où il y a des pages vraiment belles.

M. Larroumet fut très applaudi.

De la musique pour finir. Le faire de M. Florent Schmitt est ingénieux. Sa scène lyrique, *Sémiramis*, qu'influença M. Massenet, par endroits, emphatique outre mesure, a rendu imparfaitement la grandeur, le faste et les voluptés où vécut la reine de Babylone. Le livret ne m'a pas paru génial. Mais à l'école de Rome on n'en demande pas tant. Et en voilà pour une année !

**

Le théâtre des Variétés se propose de monter prochainement une opérette dont l'action se passera, pour changer, sous le premier Empire. Jusqu'ici le drame et la comédie seuls s'en étaient mêlés, l'on sait avec quel immense succès. Si l'opérette s'y joint la gloire de cette époque en sera sans doute plus complète : le sujet en serait M^{lle} George, qui se laissa, dit-on, conter fleurette par le général Bonaparte.

Sait-on aujourd'hui que M^{lle} George fut comme qui dirait la Sarah Bernhardt de son temps ?

L'histoire théâtrale raconte qu'elle eut pour rivale à la Comédie-Française M^{lle} Duchesnois.

M^{lle} Duchesnois avait, certes, à cette époque surtout, plus de talent que sa jeune rivale, mais elle était laide, maigre et peu gracieuse, et puis elle avait déjà vingt-huit ans.

Le public, toujours prêt à se moquer, baptisa les partisans de ces artistes des sobriquets de *Georgiens* et *Carcaffiens*.

Inutile d'ajouter que le chef de l'Etat s'était placé en tête des *Georgiens*.

Cependant la Duchesnois finit par triompher de sa rivale qui quitta enfin la Comédie pour l'Odéon.

M^{lle} George y créa la Pythonisse dans *Saül*, de Soumet, la *Cléopâtre* et la *Nouvelle Jeanne d'Arc* ; son succès fut immense et dépassa de beaucoup celui qu'avait obtenu M^{lle} Duchesnois dans la *Jeanne d'Arc* de d'Avrigny.

La tragédienne voyagea deux ans et revint encore à l'Odéon, en 1829, pour y créer la Catherine de Médicis des *Etats de Blois*, et la *Christine* qu'Alexandre Dumas avait retirée de la Comédie-Française ; la *Norma*, de Soumet, et la *Maréchale d'Ancre*, de de Vigny. Elle suivit son directeur et beau-frère à la Porte-Saint-Martin, où

elle fit encore les magnifiques créations de Marguerite de Bourgogne, dans la *Tour de Nesle*, de *Lucrece Borgia* et *Marie Tudor*, d'Hugo, la *Marquise de Brinvilliers*, la *Vénitienne*, l'*Impératrice*, et la *Juive*, autant de triomphes.

Mais M^{lle} George adorait les voyages, et, en 1840 — elle avait alors cinquante-trois ans — on la vit avec une troupe à Constantinople, puis en Russie... Pauvre directrice, qui, ruinée, fut alors forcée de vendre tous ses magnifiques bijoux dont le prix lui servit à payer ses artistes et à les rapatrier !...

Elle mourut en 1867, dans l'obscurité et dans la misère ; et je ne sais rien de plus triste que le sort de ces reines de théâtre dont la couronne disparaît sous la poussière de l'oubli.

Si les auteurs de la prochaine opérette des Variétés veulent faire une pièce gaie, ils feront bien de ne pas faire distribuer dans la salle une biographie complète de leur héroïne.

**

Paris a fait à Paul Krüger une réception triomphale qui a dépassé en ampleur toutes celles qui avaient accueilli l'illustre vieillard depuis son débarquement en France. La spontanéité, l'enthousiasme chaleureux qui se sont dégagés de ces manifestations grandioses ont dû être bien douces au cœur de l'héroïque Président. Hier dimanche, les Parisiens ont continué à affluer devant l'hôtel de la rue Scribe qui présente une animation émue et sympathique ; tout le jour des vivats retentissent ; des camelots vendent et chantent des chansons en l'honneur des Boers et du Transvaal. Dans la soirée les clameurs ont redoublé, au point que M. Krüger a bien voulu se montrer au balcon. Alors ç'a été du délire, une immense clameur d'allégresse retentit ; les chapeaux s'agitent au bout des cannes, on se hausse sur la pointe des pieds pour bien voir, pour mieux emporter l'image de ce héros, qui, bientôt, quittera la France.

En cette circonstance, comme en tant d'autres, la France s'est montrée chevaleresque et noble ; elle a donné un magnifique exemple de générosité en même temps que de tact et de prudence ; elle a voulu, dans la mesure du possible manifester ses sentiments à ceux qui dirigent le pays afin de faciliter un rapprochement que tous les cœurs épris d'humanité souhaitent de toute leur âme.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Chemin de fer entre l'Europe et les Indes. —

Sir Thomas H. Holdich a examiné devant l'Association britannique la question d'un chemin de fer reliant l'Europe aux Indes. Selon lui, les approches vers le Nord, par la vallée de l'Axus, sont impraticables, mais il ne paraît pas y avoir de difficulté insurmontable pour l'établissement d'une jonction par la vallée Hari-Rud où une distance de 800 kilomètres seulement sépare les points extrêmes des chemins de fer actuels : Kushk du côté russe, New-Chaman du côté des Indes.

La nouvelle ligne passerait par Candahar, et dans l'opinion de sir Holdich elle devrait être rendue rémunératrice par le trafic local. Elle serait d'ailleurs plutôt de nature à renforcer les défenses de l'Inde qu'à les affaiblir.

Industrie de la glace. —

On connaît depuis longtemps l'application, faite dans l'Inde, de la radiation nocturne à la production de la glace. La méthode consiste à placer des vases en terre poreuse, peu profonds, remplis d'eau, sur un lit de paille de riz, dans de petites excavations du sol. On obtient ainsi des quantités considérables de glace, même lorsque l'air a 15° et 20° au-dessus du point de congélation. Un fait du même genre est rapporté par M. O. Howarth, dans le *Scottish geographical Magazine* de juin. Son travail a pour titre : « La cordillère de Mexico et ses habitants ». Il existe dans une des plus hautes vallées de l'Oaxaca, à 8,000 ou 9,000 pieds d'élévation, une fabrique énorme et florissante de glace. Le sol est couvert de nombreux bacs en bois, remplis d'eau ; pendant les nuits d'hiver, la glace s'y forme sur une épaisseur d'un huitième de pouce (3^{mm}) ; le matin, cette couche de glace est enlevée et jetée dans des trous qu'on recouvre de terre. La glace ainsi traitée se consolide ; on la coupe en blocs et on l'envoie à dos de mules dans les villes, qui en sont ainsi fournies en toutes saisons.

Essai d'un nouveau système d'éclairage public à Paris. —

On procède en ce moment à des essais d'éclairage avec becs intensifs au pétrole sur le

quai des Tuileries. En principe, ces appareils fonctionnent à l'aide d'un mélange de pétrole pulvérisé et d'air qui s'enflamme et porte à l'incandescence un manchon du genre Auer. La pulvérisation du pétrole se fait automatiquement; l'allumage est obtenu à l'aide d'un gaz spécial que l'on enflamme électriquement au moyen de piles sèches. Ce gaz est produit par le passage d'air comprimé dans de la gazoline. L'éclairage est, paraît-il, très intense; on aurait, dit-on, trouvé une intensité lumineuse horizontale de 80 carrels.

MARINE ET COLONIES

La coupe America. — C'est au mois d'août 1901, dit notre confrère l'Auto-Vélo, que doit avoir lieu le match entre le Shamrock II, actuellement en construction et le yacht que lui opposeront les membres du New-York-Yacht-Club, pour la Coupe America, et déjà les journaux anglais sont pleins de détails sur cet événement futur. Les bruits les plus divers sont répandus sur sa forme et sur les matériaux qu'on emploiera pour l'édifier. Le premier Shamrock contenait beaucoup de cuivre et d'aluminium. On affirme que le Shamrock II sera entièrement en acier. Mais il n'y a rien de moins sûr, car le secret le plus absolu est gardé à ce sujet par le constructeur et sir Thomas Linton. On ne peut se figurer à quel point les anglais ont à cœur de reprendre aux Américains ce trophée qu'institua, il y a vingt-cinq ans, leur reine, qui leur fut ravi dès la première année et que jamais depuis ils n'ont pu ravoïr. Leur honneur national semble engagé dans cette lutte pour la suprématie de la construction navale et, dans une récente interview, sir Thomas Linton, qui pour la seconde fois vient d'envoyer un défi au New-York-Yacht-Club, a déclaré ceci: « Ramener la Coupe en Angleterre, telle est désormais la plus chère ambition de ma vie; et, si vraiment il y a quelque pouvoir dans l'argent, je n'épargnerai rien de ma fortune pour la réaliser. » « Mon royaume pour un cheval! » dit un mot historique. « Ma fortune pour la Coupe! » dit sir Thomas Linton. Mais un proverbe dit aussi « qu'il y a souvent loin de la coupe aux lèvres », et les Américains tiennent bon. *Go ahead!*

La direction des navires. — Le Congrès international de Droit maritime qui s'est tenu à Rouen au mois d'août, après avoir entendu la lecture d'un rapport de M. Ernest Deshayes tendant à obtenir un mode unique et international de gouverner les navires, a adopté, à l'unanimité, le desideratum de M. Deshayes dans la forme suivante: « Suivant les vues de l'Association, il est à désirer vivement que la même méthode soit adoptée par toutes les nations maritimes en ce qui concerne la manière de gouverner les navires ainsi que les ordres à transmettre au timonier, c'est-à-dire que, lorsque l'ordre est donné au timonier « tribord » ou « bâbord », il devrait être compris que cet ordre signifie que la barre et l'avant du navire doivent être portés dans la direction commandée, et, de plus, il a été décidé qu'un mode unique de construction ou appareil du gouvernail devrait autant que possible être adopté dans la construction des navires pour arriver à ce résultat. »

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 25 Novembre 1900

CANNES b. Monte-Carlo, fr., c. Augier, sable.
b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, —

Départs du 18 au 25 Novembre

CANNES b. Monte-Carlo, fr., c. Augier, sur lest.
MENTON, b. Nuovo-S^{te}-Stefano, ital., c. Pignatelli, —
CANNES, b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, —

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco, le 12 novembre 1900, enregistré, la Société en nom collectif Ouseau et Musculus, dont le siège est à Monaco, avenue de Monte Carlo, Hôtel des Princes, formée entre monsieur ACHILLE OUSEAU, chef de cui-

sine, et monsieur ALBERT MUSCULUS, maître d'hôtel, demeurant tous deux à Monaco, ont acquis de monsieur PIERRE CARRÈRE, hôtelier à Monaco, le fonds de l'Hôtel des Princes, sis à Monaco, avenue de Monte Carlo.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par messieurs OUSEAU et MUSCULUS, à l'Hôtel des Princes, dans le délai de huitaine, à peine de forclusion.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi 28 novembre 1900, à 9 heures du matin, à la salle de vente Cursi, sise à Monaco, boulevard Charles III, n^o 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant notamment en: lits complets, armoires à glace, toilettes, commodes, fauteuils, chaises, glaces, lingerie, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Ch. TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 1^{er} décembre 1900, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles consistant en: lits complets, commodes, tables de nuit, canapés, fauteuils, chaises longues, buffets, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Charles TOBON.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION APRÈS DÉCÈS

SANS PRISE DE QUALITÉ ET SUR BAISSÉ DE MISE A PRIX

En l'étude et par le ministère de M^e BLANC, notaire. Le jeudi treize décembre prochain, à 2 heures de l'après-midi.

D'un fonds de commerce de Chaussures dénommé A JEANNE D'ARC, exploité à Monaco, rue Grimaldi n^o 40, maison Chêne.

En exécution de deux ordonnances de M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date des sept août dernier et neuf novembre aussi dernier.

A la requête de:

M^{me} Eulalie-Asilia-Flavie AULAGNE, marchande de chaussures, demeurant à Monaco, veuve de M. Léon BERTRAND.

Agissant aux mêmes qualités que celles énoncées en l'intitulé de l'inventaire dressé après le décès de M. BERTRAND, son défunt mari, par M^e Blanc, notaire, suivant procès-verbal en date au commencement du vingt-six juillet mil neuf cent.

Désignation:

Le fonds de commerce de marchand de chaussures à vendre, comprend:

La clientèle ou achalandage.

Le matériel et mobilier industriel servant à l'exploitation.

Et le droit au bail des lieux où il est exploité.

Entrée en jouissance au jour de l'adjudication.

Mise à prix:

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix outre les charges, baissée à..... 500 fr.
Et même à tout prix.

Avec obligation pour l'adjudicataire de prendre les marchandises en magasin au jour de l'entrée en jouissance, à dire d'expert à nommer par M. le Président du Tribunal Supérieur.

Paiement comptant.

Consignation pour enchérir..... 500 fr.
(Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges).

Fait et rédigé par M^e Blanc, notaire soussigné, à Monaco le vingt-six novembre mil neuf cent.

(Signé): A. BLANC.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
19	755.5	755.5	755.2	755.8	756.5	14. »	17. »	15.9	15.8	14.9	72	E. faible	Variable.		
20	52.5	50.5	48. »	42.5	44 »	17.4	17.8	17.9	16.2	14.9	58	E. violent.	Averses.		
21	47. »	48.5	49.5	48.5	49.9	16.8	14.9	13.4	13. »	14.2	76	id.	id.		
22	55.9	56.7	56.7	57. »	57.9	14.1	15.1	15.2	14.2	13.8	88	E. faible.	Nuageux, pluie.		
23	58. »	57. »	56.4	56. »	55.9	14.3	16.9	15.5	13.9	13.5	77	O. faible.	Variable.		
24	52.4	52. »	50.9	51.4	52.5	13.8	13.3	14.5	14. »	13.1	71	id.	id.		
25	53.5	54.4	53.2	53. »	53.8	14.5	15. »	15.4	13.5	13.3	71	id.	id.		
DATES		19	20	21	22	23	24	25							
TEMPÉRATURES		Maxima.	17.5	18.2	16.8	16. »	16. »	14.5	16.7						
EXTREMES		Minima.	14. »	14.5	12.7	13.4	13.3	12.7	12.8						

Pluie tombée: 76^{mm} 9